L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | [illegible]

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

[illegible] | [illegible] - - [illegible] | [illegible] mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1 25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

Marchands d'Huîtres et Metteurs d'Huîtres en Cannettes,

ATTENTION.

LA MAGNIFIQUE NOUVELLE FABRIQUE

—DE LA—

TREASURE BAY OYSTER CO.

Complètement équipée et prêt pour les affaires de cette saison.

Deux nouvelles chaloupes à gasoline, "Speedwell" et "Swiftsure"

Bans d'huîtres de six milles Barils.

MERCREDI, le 12 Septembre 1906, à Midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire du Receveur de la "Treasure Bay Oyster Co.," No ——— du dossier de cette Cour, lequel ordre est daté le 26 juillet 1906, je vendrai MERCREDI le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, étant la section fractionnelle 33, contenant une étendue estimée de 80 acres, situé dans le comté 11, range sud 18, est du fleuve Mississipi, et la section fractionnelle 2 contenant une étendue estimée de 20 acres, la moitié est de la section fractionnelle 3 contenant 225 acres.

La section fractionnelle 10 contenant une étendue estimée à 35 acres, le tout dans le comté 12, range sud 18, est du fleuve Mississipi, ensemble avec la fabrique de la compagnie érigée là dessus et les autres dépendances, d'après l'inventaire. Ladite fabrique étant complète dans tous ses détails et contenant une fabrique privée de gas puits artésien, lits et literies, bateaux à huîtres, tenailles, etc., ensemble avec tout le paraphernal d'une fabrique bien dirigée. Il y a aussi sur les terres environ 8,000 livres de coquilles d'huîtres nettoyées.

Bateaux—Deux (2) chaloupes à gasoline connues comme "Swiftsure" et "Speedwell" de 50 pieds de long, 13 pieds de vergues, 4 1|2 pieds de tirant d'eau, équipées avec 32 H. P. machines Hercules.

Bans d'huîtres—6 000 barils de bans d'huîtres. Inventaire complet enregistré avec l'encanteur et exhibé à la Bourse.

Stock—50 actions du stock capital de la National Oyster Carrier Co. de Kenosha, Wisconsin. Le stock porte le privilège de faire usage de leur patente "Seal Shipt" Carriers.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de la vente.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

Cage, Baldwin & Crabites, avocats pour le receveur
12 août—12 19 26—sept 1 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Consistant en deux cottages simples,

Portant les Nos municipaux 4709 et 4711 rue Royale (Joseph-Mott, et rue Avenue Jourdan et la rue Sauge.

Auguste Marchal vs Charles B. Lister.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80 126 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 189, borné par l'avenue Jourdan, les rues Bayle, Dauphine et Bayard, les dits lots sont désignés par le No vingt deux, maintenant lot quarante et un, et l'autre est désigné par le No trois, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No vingt deux, maintenant quarante et un, ayant trente pieds de face à la rue Royale par cent vingt quatre pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois ayant trente pieds de face à la rue Bayle sur cent vingt quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Robert Legier & Walter L. Gleason, avocats pour le demandeur.
31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 2204 rue Foucher, entre les rues Bud Liberté et Bud Franklin.

Mutual Building and Homestead Association vs Emile Duverney

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,025—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 20 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 551, borné par les rues Amélia, Bud Liberté (autrefois St André), Bud Franklin (autrefois St David) et Foucher, lequel dit lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Siméon, notaire, le 24 juin 1889, d'après ledit plan ledit lot mesurant trente (30) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Foucher, trente (30) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de face à la rue Amélia, par une profondeur de cent vingt deux (122) pieds et trois (3) lignes; ledit lot courant au travers des rues Foucher à Amélia, comme le même paraîtra plus complètement en se référant à un acte de vente et hypothèque passé pardevant Charles G. Rebentisch, notaire, daté le 10 avril 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

J. Zach. Spearing, avocat pour la demanderesse.
17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:0:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Julius Weis vs The American Benevolent Aid Society

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 26,787—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, JEUDI, le 13me jour de septembre 1906, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un pupitre à bascule, une table à pupitre, un lot de chaises, un Typewriter, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant. M J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Frank E Reinold, avocat pour le demandeur. 2 sept—2 9 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Eliza E Morrison veuve par premier mariage de Augustus Davis et veuve par second mariage de Theodore C. Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,223. Division B — Attendu que Mlle Norma Phillips a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de ladite feu Mme Eliza E. Phillips décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier G. G. Kronenberger, avocat. 1 sept—1 5 10

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Edward N. Dixon.

No 79,493—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Propriété du Septième District.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, le 4 octobre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 31 août 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon T. C. W Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le septième district de cette ville, dans l'îlet 542, maintenant No 1185, nouvelle numérotation entre les rues Léonidas, Plum, Poplar et Joliet, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, dans l'étude de J. O. Stark, notaire, ledit lot est désigné par le No 20 et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par cent vingt pieds.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans représentés en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur devant payer les taxes de 1906 en plus du prix d'achat, devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Louis Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat pour la succession.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 4

Solomon L. Weil.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de August E. Bonnet

No 79,945— Cour Civile de District Div. D

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1814 Rue Laharpe.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur, Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 10 août 1906, signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les améliorations, dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et Lavenue Claiborne, désigné comme lot B, mesurant 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 72 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour tous les certificats, les taxes de 1906 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil notaire.

Jos Leutenson l'aeger, avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Albert Rosenmeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 79 324—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Minna Marie Coulonge, veuve de Albert Rosenmeier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Josiah Gross, avocat.
31 août—sept 4 9

Succession de Mme Mary C. Witting.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78,386 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Otto T. Meier et H. C. Paulsen, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—John Watt, avocat. 31 août—31—sept 4 9

Succession de F. Haudle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 80 211—Division D — Attendu que Adolfo Dugué a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F Haudle décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance et E. M. Cahn, avocats. 31 août—31—sept 4 9

AVIS AUX CREANCIERS

William R. Irby versus Cage, Drew and Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,567 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William R. Irby, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg et Quintero, avocats. 30 août—30—sept 3 8

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1, sur un croquis d'arpentage de George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1906 dans l'îlet borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants, rue Marais, autrefois Moralès, rue Japonica, autrefois Joséphine ou Mathilda, et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après ledit croquis, 29 pieds, 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude, autrefois rue des Bons-Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprennent un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente pardevant J. Henry Forcelle, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Splendides Résidences du Cinquième District.

La Jolie Résidence à Deux Etages, No 621 Avenue Opelousas,

Entre les rues Verret et Vallette (Résidence du défunt Dr Lowe).

L'Attrayant Cottage Elevé, No 322 rue Verret,

Entre l'Avenue Pélican et la rue Alix.

Succession du Dr Morgan M. Lowe et de Mme Thérésa Mooney, sa femme.

79,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 27 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 août 1906, et signé en cour ouverte le 21 août 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No (3) borné par l'avenue Pélican, les rues Alix, Olivier et Verret, ledit lot est désigné par le No 13 et mesure cinquante mètres, trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret, par cent cinquante cinq pieds, deux pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 14, et cent cinquante sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne séparant du lot No 12, trente et un pieds, six pouces de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues comme le No 322 rue Verret, et comprend un cottage simple contenant sous-pente, garniture, etc., le tout en parfaite condition.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Cinquième District de cette ville ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet numéro No 7, nouvelle No 125, borné par l'avenue Opelousas, les rues Verret Nord et Vallette, ledits lots sont contigus l'un à l'autre et sont désignés comme lots Nos 6 et 7, et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant trente quatre pieds de face à l'avenue Opelousas trente et un pieds de largeur dans le fond, et cent vingt pieds de profondeur sur la ligne se séparant de lot No 5 et cent vingt pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne du lot No 7, et le lot No 7 mesurant trente neuf pieds de face à l'avenue Opelousas par cent vingt pieds un pouce et une ligne entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 621 avenue Opelousas et comprennent une splendide résidence à deux étages avec entrée pour voiture, et contenant vestibule, galeries chambre à bain et quelques 10 cambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans la portion de crédit devant être garantie par billets de l'acquéreur fait à son propre ordre et par lui endossé et portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payé en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1906 et de payer les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Julian B. Habeck, notaire, dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat. 26 août—26—sept 2 9 16 23 27

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fred Muller et Charles Muller

vs

The Muller Commission Co., Ltd

Un lot d'épiceries, cheval, wagon harnais, coffre-fort, outils, comptes courants, etc.

No 79,893—Cour Civile de District, Div C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 4 septembre 1906, à 11 heures a. m., sur les lieux No 532 rue Tchoupitoulas, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 25 juillet 1906, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, la propriété mobilière ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant, sans limite.

Carl C. Friedrichs, avocat.
24 août—24—sept 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Ouvrages assortis sur la médecine,

Chaise de chirurgie, lot d'instruments de chirurgie, bibliothèque et livres assortis, lot de livres divers, cheval et buggy, meubles de maison, etc.

Succession du Dr Morgan M. Lowe et Mme Thérésa Mooney, sa femme.

No 79,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, le 5 septembre 1906, à 11 heures a. m., sur les lieux No 621 avenue Opelousas, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 août 1906, et signé en Cour ouverte le 21 août 1906 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, la propriété mobilière ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant

N. E. Humphrey, avocat.
24 août—24—sept 2 5

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI, 5 Septembre, à midi,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Desaria.

No 79 010—Cour Civile de District, Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 5 septembre 1906, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 377 borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rampart, désigné par la lettre B, sur un plan de A. de Armas, daté le 12 avril 1880, annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 20 décembre 1880, commençant à une distance de 97 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rampart, et mesurant 30 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon par 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qu'il y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur du billet, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédés et toutes les clauses usuelles, le vendeur devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906, l'acquéreur devant déposer 10 0|0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Mounier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas F. Claiborne, avocat
5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Danziger & Tessier

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Sans Limite ni Réserve

Désirables Cottages Simples et Lots à Bâtir.

Le Cottage Simple,

5368 rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine

Le Joli Cottage Simple.

5380 rue Annonciation, entre Léontine et l'avenue Peters

Le Bon Lot à Bâtir

Rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine

William Griffin et als vs les mineurs Elizabeth, Gertrude, Frank, Peter, Helena, Mary Griffin.

No 79,489—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 11 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 28 juillet 1906, et signé le 2 août 1906, de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E, agissant pour Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Léontine et l'avenue Peters, désigné par le No 16 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annonciation, trente sept pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et six pouces sur la ligne se séparant du lot No quinze et cent dix neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné par le numéro 5368 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la ci-dessus décrite propriété, désigné par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3° Un certain lot situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant, sur les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Wentworth, veuve de Charles Wentworth.

Montre en or, Meubles de salon, Meubles de maison.

No 80,016 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER encanteurs—LUNDI, le 10 septembre 1906 à 11 heures a. m., sur les lieux No 210 rue Newton, entre les rues Rivas et l'avenue Brooklyn, Algiers, Lne., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 août 1906, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, une montre en or, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

M. S. Mahoney, avocat.
29 août—29—sept 1 9 10

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Salleries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 3067—B.

137 RUE CARONDELET.
18 avril—1 mai